

Saint-François, le 16/11/2018

L'Inspecteur de l'Éducation nationale
Circonscription de Saint-François

A

Mmes et Mrs. Les Directeurs
Mmes et Mrs. Les enseignants



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Circonscription de Saint-
François**

Rue Louis Thélème
97118 Saint-François

Téléphone : 05.90.88.50.92

Télécopie : 05.90.88.03.46

Mél : ce.ien9710931k@ac-guadeloupe.fr

IE : M. Carlos CRUZ
Mission Académique EEAC

Secrétariat : Mme SARANT
Thérèse

Annexes

Annexe 1 : Choix M@gistère
Annexe 2 : fiche école

Objet : Note de service n° 2 - Plan de formation de circonscription 2018-2019 (18 heures)

L'équipe de circonscription vous présente le plan d'animations pédagogiques 2018-2019 qui sera mis en œuvre cette année scolaire.

En complément des propositions faites au Plan Académique de Formation, Il répondra aux directives ministérielles en prenant appui sur les besoins constatés sur le terrain, dans les enseignements du français et des mathématiques.

Ce plan d'animations (18 heures) se compose de deux volets :

- 9 heures d'animations traditionnelles
- 9 heures dans le cadre d'un parcours M@gistère à distance mais qui peut comporter des parties en présentiel (regroupement).

Sont concernés par ces animations tous les enseignants chargés de classes ordinaires, les Directeurs les TR et TRS. Les coordonnateurs ULIS et les enseignants spécialisés du RASED peuvent y participer s'ils le souhaitent.

Quotité de service	Types d'animations	
	Animations traditionnelles	Animations « Parcours FOAD » sur M@gistère
Temps plein	3 animations de 3 heures	9 heures de parcours FOAD
75 %	2 animations de 3 heures	6 heures de FOAD
50 % au choix	2 animations de 3 heures	3 heures de FOAD
	1 animation de 3 heures	6 heures de FOAD

Particularités :

- Un crédit de 6 heures est accordé aux Directeurs pour les 3 réunions annuelles (3x2 heures)
- Sont déduits de ces 18 heures, 3 heures pour la participation au **Village Pédagogique**.
- Les enseignants du cycle 1, assisteront au mois de janvier à la conférence de Dominique VALENTIN sur l'enseignement des mathématiques à l'école maternelle (3 heures).
- Les enseignants nécessitant un accompagnement et une mise à jour en LVE pour assurer cet enseignement obligatoire dans leur classe doivent suivre impérativement les modules de formation proposés (M@gistère).
- Les enseignants de CP et CE1 qui ont participé à la formation de présentation des évaluations nationales le 12-09-18 ne sont pas tenus de s'inscrire au parcours M@gistère de 3 heures au choix.

Priorités de l'année :

Conformément aux directives ministérielles, les formations sont centrées sur les fondamentaux (Lire, Ecrire, Compter, Parler) à raison de 9 heures en présentiel (traditionnel) et de 9 heures en hybride (M@gistère).

La plupart des animations s'adresse à un public ciblé en fonction du niveau de classe (animations obligatoires). Les enseignants des cycles 2 et 3 auront comme seul choix un parcours M@gistère de 3 heures à sélectionner sur une liste proposée en annexe 1.

Le plan d'animations se décline ainsi :

- Animations traditionnelles (6 heures + 3 heures - village Pédagogique):

Enseignants des classes de :	Thématiques	Obligatoire (O) ou au choix (C)
TPS-PS-MS	Accueil des enfants « primo-scolarisés » en maternelle	O
	Langage en maternelle	O
GS-CP-CE1-CE2	Apprentissage lecture / écriture (2 x 3 heures)	O
CM1-CM2	Calcul mental	O
	Production d'écrits	O

Ces animations se dérouleront **le mercredi matin** dans les écoles de la circonscription.

- Parcours M@gistère (9 heures, sauf pour C1: 6 heures)

Enseignants des classes de :	Thématiques	Obligatoire (O) ou au choix (C)
TPS-PS-MS-GS	Résolutions scientifiques et langage (3 heures)	O
	Des situations pour compter et calculer (3 heures)	O
CP-CE1	Résolution de problèmes (6 heures)	O
	Parcours à choisir dans la liste proposée (enseignants absents à la formation du 12-09 ou ceux qui le souhaitent).	C
CE2-CM1-CM2	Résolution de problèmes (6 heures)	O
	Parcours à choisir dans la liste proposée	C

Opérations d'inscription :

Aucune inscription n'est nécessaire cette année pour les formations obligatoires puisque le public est désigné. Seul le parcours au choix sur M@gistère sera précisé au Directeur pour une remontée à l'Inspection par le biais de la fiche-école (annexe 2).

Après réception des documents et traitement, l'équipe de circonscription proposera un calendrier de mise en œuvre, en prenant l'attache des directeurs pour l'organisation des formations dans les écoles.

Un tableau récapitulatif sera transmis aux écoles, il précisera la liste des animations retenues pour chaque enseignant, les dates et les lieux.

Calendrier des opérations :

Date	Opérations
Lundi 19 novembre	Arrivée de la note de service dans les écoles
Jeudi 22 novembre	Arrivée dans les écoles des informations relatives aux dates, horaires et lieux des animations pédagogiques traditionnelles .
Vendredi 30 novembre	Retour fiche-école « parcours M@gistère »
Vendredi 14 décembre	Arrivée dans les écoles des informations relatives aux parcours M@gistère .
Mercredi 5 décembre Mercredi 12 décembre	Premières séries d'animations

Le délai de rigueur pour le retour de la fiche-école est fixé au **vendredi 30 novembre**.

Carlos CRUZ
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Circonscription de Saint-François

